

Protection des milieux naturels et aménagement du territoire

Lancement du mouvement *Toile verte* dans le Grand Québec-Lévis

Québec, le 10 octobre 2013 — Nature Québec, le Conseil régional de l'environnement de la région de la Capitale-Nationale (CRE–Capitale nationale), les AmiEs de la Terre de Québec, Québec'ARBRE, Vivre en Ville, l'Association forestière des deux rives et l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord ont procédé ce matin au lancement officiel du mouvement *Toile verte*. Ils ont présenté l'image sous laquelle seront regroupées leurs actions en faveur du développement d'un réseau dynamique de milieux naturels et agricoles protégés et mis en valeur, afin d'en assurer les fonctionnalités écologiques, la pérennité, ainsi que la connectivité et l'accessibilité pour la population.

Les modèles traditionnels de développement urbain qui créent un empiétement constant sur les milieux naturels, la spéculation foncière sur les terres agricoles qui compromet la vocation de ces espaces, les impacts de l'augmentation des surfaces imperméables sur la qualité de l'eau sont quelques-unes des préoccupations qui ont conduit ces groupes environnementaux à conjuguer leurs efforts. Les deux porte-parole du mouvement *Toile verte*, messieurs Christian Simard, directeur général de Nature Québec, et Alexandre Turgeon, directeur général du CRE–Capitale nationale ont expliqué les objectifs du Mouvement : faire en sorte que les milieux naturels et agricoles de la région du Grand Québec-Lévis soient mieux intégrés aux politiques et aux règlements d'aménagement du territoire, afin que le développement se fasse de manière durable, tout en respectant la capacité de soutien des écosystèmes.

« Nous sommes confiants de pouvoir y arriver puisque le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Québec prévoit la mise en place de trames verte et bleue qui rejoignent plusieurs des objectifs poursuivis par notre Mouvement, dont celui de redonner à la population l'accès à la nature. Mais pour qu'il y ait accès à la nature, encore faut-il la protéger et la restaurer adéquatement par la création de corridors écologiques. Les objectifs de conservation du PMAD pourraient être bonifiés, car ils ouvrent la porte à de nouvelles destructions de milieux naturels », a spécifié Christian Simard.

« L'étalement urbain constitue la plus grande menace à la protection des milieux naturels et agricoles. Or, ces territoires procurent de nombreux services aux collectivités en termes d'habitat pour la biodiversité, de régulation du climat, d'approvisionnement en eau, en aliments et de pollinisation, notamment. Seuls des modèles attractifs de densification du territoire urbanisé permettront à la fois de protéger les milieux naturels et agricoles, de réduire les distances permettant d'accéder à la nature et de créer des milieux de vie qualité », a ajouté Alexandre Turgeon.

La *Toile verte* s'est dotée d'une charte précisant sa mission, sa vision et ses apports, de même que son rôle. La Charte comporte cinq orientations : (1) protéger et mettre en valeur les milieux naturels et agricoles du Grand Québec-Lévis ; (2) maintenir et restaurer la connectivité écologique entre les milieux naturels afin de préserver la biodiversité ; (3) améliorer la qualité des milieux de vie en maintenant un contact de proximité avec la nature ; (4) faire reconnaître, maintenir et développer les avantages environnementaux, sociaux, économiques, culturels et de santé publique d'une toile verte ; (5) créer et mettre en œuvre un mécanisme efficace de planification et de déploiement de la toile verte du Grand Québec-Lévis. Des objectifs précis sont associés à chacune de ces orientations.

La mise en œuvre de la *Toile verte* exigera des actions cohérentes de la part des acteurs sur le territoire et les membres du Mouvement s'engagent à travailler en concertation avec les autorités compétentes. Le mouvement *Toile verte* souhaite donc rencontrer les divers intervenants concernés dans les prochaines semaines afin de mettre l'expertise de ses membres à contribution et de sensibiliser la population de la région à l'importance des enjeux.

Source

- Anne Beaulieu, CRE – Capitale nationale, Tél. : (418) 522-0006 poste 4360, anne.beaulieu@cre-capitale.org
- Mylène Bergeron, Nature Québec, Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 931-1131, communications@naturequebec.org